

# Conditions générales d'inscription

Fiche d'inscription  
2016-2017

## ► Inscription ▼

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

## ► Garantie IPESUP-PRÉPASUP et conditions d'annulation ▼

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, PRÉPASUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Pour le cycle de méthodologie, toute modification d'inscription (si les effectifs le permettent) doit impérativement être effectuée **une semaine l'avance. Ce délai est le même pour une annulation pouvant donner lieu à un remboursement.** Pour les cycles "Sciences Po" et/ou Français, la date limite d'annulation est fixée au **lundi 12 décembre 2016**. Pour le cycle de méthodologie, la date limite d'annulation est fixée au **samedi midi** de la session concernée.

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, par télécopie ou e-mail.

**Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.**

## ► Extrait du règlement intérieur ▼

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion. Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'entrée sur la rue.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation et les accepter.

Montant total de l'inscription  Fait à  Le

Signature précédée de la mention lu et approuvé.

# Cycles continus Classes de Première

Fiche d'inscription  
2016-2017

NOM  PRÉNOM

Adresse

Code postal  Ville

Tél mobile étudiant  Tél mobile parents

e-mail  @

Établissement fréquenté

Classe suivie  Première L  Première ES  Première S

Études envisagées après le bac

## ► Cycles continus "Sciences Po" et/ou "Français" ▼

- Horaires :  Samedi matin  Samedi après-midi
- Cycle(s) choisi(s) :  "Sciences Po +" (Sc. Po + Français) 2.180 €  
 "Sciences Po" (Sc.Po sans Français) 1.540 €  
 "Français +" (Français seul) 1.040 €  
 Parcours 1  
 Parcours 2

## ► Cycle de méthodologie SES/HG "à la carte" ▼

- Premières ES et L (Histoire-Géo. seulement)
- |                                                      |                                                     |
|------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 1 - Samedi 5 novembre 2016  | <input type="checkbox"/> 7 - Samedi 21 janvier 2017 |
| <input type="checkbox"/> 2 - Samedi 12 novembre 2016 | <input type="checkbox"/> 8 - Samedi 25 février 2017 |
| <input type="checkbox"/> 3 - Samedi 26 novembre 2016 | <input type="checkbox"/> 9 - Samedi 4 mars 2017     |
| <input type="checkbox"/> 4 - Samedi 3 décembre 2016  | <input type="checkbox"/> 10 - Samedi 11 mars 2017   |
| <input type="checkbox"/> 5 - Samedi 7 janvier 2017   | <input type="checkbox"/> 11 - Samedi 25 mars 2017   |
| <input type="checkbox"/> 6 - Samedi 14 janvier 2017  |                                                     |

prépasup

Date et signature obligatoires ci-contre

Ne rien inscrire  
Réservé au secrétariat

# Conditions générales d'inscription

Fiche d'inscription  
2016-2017

Sera retourné visé par le secrétariat

Alfranchir  
au tarif lettre  
en vigueur

Melle - M.

## ► Inscription ▾

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

## ► Garantie IPESUP-PRÉPASUP et conditions d'annulation ▾

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, PRÉPASUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Pour le cycle de méthodologie, toute modification d'inscription (si les effectifs le permettent) doit impérativement être effectuée **une semaine l'avance. Ce délai est le même pour une annulation pouvant donner lieu à un remboursement.** Pour les cycles "Sciences Po" et/ou Français, la date limite d'annulation est fixée au **lundi 12 décembre 2016**. Pour le cycle de méthodologie, la date limite d'annulation est fixée au **samedi midi** de la session concernée.

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, par télécopie ou e-mail.

**Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.**

## ► Extrait du règlement intérieur ▾

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'entrée sur la rue.

Visa PRÉPASUP

### Cadre réservé au secrétariat

Paris, le  Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre inscription à l'un de nos cycles continus 2015-2016 destiné aux classes de Premières et nous vous en remercions.

- **Première**     L     ES     S
- **Horaires :**     Samedi matin  
                           Samedi après-midi
- **Stage(s) choisi(s) :**     "Sciences Po +"     "Français +" Parcours 1  
                                          "Sciences Po"         "Français +" Parcours 2  
                                          Méthodologie ES/L

Votre dossier est  complet  incomplet, veuillez nous faire parvenir par retour :

  


Le secrétariat des inscriptions